

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC Beauce-Centre**  
**Municipalité de Saint-Alfred**

---

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,**

Émilie Gagné **de la susdite municipalité,**  
(Directrice générale)

**QUE** conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec le rôle général de perception pour l'année 2024 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 9, route du Cap;

**QU'**il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale;

**QUE** toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité, situé à l'adresse mentionnée situé au 9, route du Cap, selon les modalités suivantes :

Du lundi au jeudi entre 9h et 15h45

**DONNÉ à Saint-Alfred ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille vingt quatre.**

  
Directrice générale

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

*Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille vingt quatre.*

  
Directrice générale